



PEB **RÉGULARISATION** URBANISME
ESTHÉTIQUE TRAVAUX SÉCURITÉ
CONFORT ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ENTRETIEN

A savoir...

- L'intervention d'un architecte est obligatoire lorsque vous touchez à la **structure du bâtiment**.
- Le rôle de l'architecte est avant tout de **vous écouter** ; à partir de vos besoins, de vos goûts, de votre mode de vie, de l'évolution possible de votre famille, l'architecte vous aide à définir votre projet : disposition des lieux, surfaces à respecter, utilisation judicieuse des surfaces, organisation des volumes intérieurs, maximisation des surfaces habitables, aspect extérieur... Sa valeur ajoutée, c'est le **sur-mesure**.
- L'architecte ne vend ni modèle, ni plan-type, car votre logement ne doit pas vous imposer un **mode de vie**.
- Il vous expliquera en détail les **limites de votre projet** selon les règlements urbanistiques, le coût et surtout le rôle des différents intervenants obligatoires pour réaliser un tel projet.
- Une fois le programme et le coût clairement définis, l'architecte se fait **votre conseiller auprès du service d'urbanisme** pour s'assurer que le projet correspond à la politique communale, respecte les réglementations en vigueur et peut aboutir. Il vous soutient **auprès des entrepreneurs** afin de vous assurer une réalisation de qualité dans les meilleures conditions de prix. Dans le cadre de sa mission, l'architecte a une **obligation de moyen** et non de résultat.
- Il se doit d'assurer le **contrôle de l'exécution des travaux** car il engage sa **responsabilité décennale** sur le projet qu'il signe, au même titre que l'entreprise de construction.
- Les **honoraires** de l'architecte sont en général calculés au pourcentage du coût des travaux et sont à prendre en compte dans le budget total de la rénovation. Lors du premier entretien, il est souhaitable de déjà demander les honoraires de l'architecte pour votre projet spécifique. Cette demande ne vous engage pas à suivre la démarche avec cet architecte. Vous pouvez éventuellement contacter deux ou trois architectes afin de **comparer** les honoraires.
- Le choix d'un architecte ne garantit pas que vous obtiendrez votre **permis d'urbanisme**. L'architecte traduit en plans votre demande, mais au final c'est la commune ou/et la Région qui décident s'ils acceptent votre demande (suivant les règlements urbanistiques en vigueur).

Que contient la liste ?

A l'intérieur de ce document, vous trouverez une liste d'architectes prêts à travailler sur des petits travaux. Les architectes repris ici le sont sur base volontaire ; il s'agit d'une liste non exhaustive. La remise de cette liste n'engage en rien l'association ni le Réseau Habitat. Si vous êtes architecte et désirez figurer dans cette liste, envoyez-nous un mail à info@reseauhabitat.be.

La présence des architectes sur cette liste se fait sur base volontaire et non-qualitative.

Notes

Liste des architectes pour petits travaux

ARQeh architecture

Fabrizio Trobbiani

Avenue de Broqueville 12
1150 Woluwe-Saint-Pierre
gestion@arqeh.be
www.arqeh.be

Atelier du Sablon-architectes sprl

Cedric Van Laer

& Dimitri Tsimopoulos – FR/NL

Rue des Minimes 25
1000 Bruxelles
02 512 19 66 / 0496 10 19 38
www.atelierdusablon.be

Daniele Wagner – G/FR/ENG/IT

Harenberg 140
1130 Haren
0477 60 93 93
d.wagner@atelierdwa.eu
www.atelierdwa.eu

2F Architecture

Fabian Flament

Avenue Voltaire 154
1030 Schaerbeek
0474 63 49 02
info@2farchitecture.be
www.2farchitecture.be

Pascal Monniez

Rue Creuse 42
1030 Schaerbeek
02 248 25 57 / 0486 22 93 37
pascal@m-architecture.eu
www.m-architecture.eu

Pierre-Philippe Landrain - FR

Rue du Tabellion 88
1050 Ixelles
0486 67 79 88
info@aa-ppl.com
www.aa-ppl.com

Nordsudarchitectes

Serge Vandroogenbroeck

Sentier du Broek 120
1082 Berchem-Sainte-Agathe
02 241 17 40
info@archinordsud.com
www.archinordsud.com

D44

Agnieszka Gansiniec – FR/ENG/POL

Dries 44
1170 Watermael-Boitsfort
0497 45 81 54
info@d44.be
www.d44.be

Delia Maria Aniorte Soria

Avenue Van Volxem 332
1190 Forest
0489 58 77 83
delia@atelierama.com
francesco@atelierama.com

Benoît Hoyas – FR/ENG/IT/NL

Rue de la Réforme 69

1050 Ixelles
0477 69 45 38
info@benoithoyas.com
www.benoithoyas.com

Martin Lange - FR

Avenue de la Chasse 221
1040 Etterbeek
martin.lange.architecte@gmail.com

Silvia Passoni – FR/ENG/IT

Avenue Guillaume Gilbert 58
1050 Ixelles
02 644 67 94 / 0477 46 97 95
info@archipole.be
www.archipole.be

Ralf Pip – G/FR/ENG/NL

Rue Guillaume Stocq 27
1050 Ixelles
0499 72 97 93 / 02 644 45 22

Gianni Di Pietro –

FR/ENG/IT/NL

Chaussée de Vleurgat, 159
1050 Ixelles
0497 89 94 64
gianni@shapati.be
contact@shapati.be
www.shapati.be

Julien Peyrebrune

Rue Berckmans 32
1060 Saint-Gilles
0489 007 074
julien.peyrebrune@gmail.com
www.jpeyrebrune.com

Renata Zambrzycka – FR/ENG/POL

Avenue André Drouart 46
1160 Auderghem
0487 28 44 58
avr.architects@gmail.com
www.avr-architects.blogspot.be

LD2

Jean-François Laloux – FR/ENG/NL

Chaussée de la Hulpe 177
1170 Watermael Boisfort
02 344 65 60
Info@ld2.eu
www.ld2.eu

Vmar architecture

- Vincent Cordonnier – FR/ENG

Rue du Ham 22
1180 Uccle
0473 29 27 36
info@vmar.be
www.vmar.be

Maxime Servais - FR/ENG/NL

Avenue Victor Olivier 16 Bte18
1070 Anderlecht
0471 83 71 53
maximeservais@gmail.com

Zygorat Architecture

Marc Rousez – FR/ENG/NL

Rue Courte 10
1082 Berchem-Sainte-Agathe
02 772 51 55
rousez-detraux@skynet.be
www.zygorat-architecture.be

Sebastian Leenknecht – NL/FR/EN

Rue d'Ostende 14
1080 Molenbeek-Saint-Jean
0474 73 83 32
info@bureauulw.com
www.bureauulw.com

Pierre Moulaert – ES/FR/NL

Avenue Kersbeek 63
1190 Forest
02 376 30 48 / 0496 28 30 48
pierre.moulaert@gmail.com

2 Architectes sprl

Thierry Wantens

Avenue des Iles d'or 1 bte 4
1200 Woluwe-Saint-Lambert
info@2architectes.be
www.2architectes.be

Alejandro Chichizola Olivieri

Chaussée de Waterloo 76
1060 Saint-Gilles
0497 70 07 24
aco@chichizolaolivieri.com

**Bureau d'architectes Sterckx
& Partners sprl**

Cedric Sterckx
Avenue de Villegas 33
1083 Ganshoren
02 420 50 25
info@sterckx-partners.com
www.sterckx-partners.com

Miloud Bouzahzah

Rue Edouard Stuckens 140
1140 Evere
02 538 22 48 / 0475 82 68 46
bouzahzah.miloud@skynet.be

Frédéric Brouckaert – FR/ENG/NL

Avenue des Franciscains 2
1150 Woluwe-Saint-Pierre
0485 91 57 84
info@architectefb.be
www.architectefb.be

Gaëlle Van Tuykom

Val des Seigneurs 143
1150 Woluwé-Saint-Pierre
0497 64 94 17
gaëlle@gvtarchitecture.be
www.gvtarchitecture.be

Claus Architecture SC srl

Sebastien Claus - FR
Chaussée de Wavre 1849
1160 Auderghem
02 660 56 64
claus@clausarchitecture.be
www.clausarchitecture.be

GS3 architectes associés

Vincent Dehon
Boulevard des Invalides 81
1160 Auderghem
02 201 93 56
vd@gs3.be
www.gs3.archi

Alain Desmytter

Avenue du Diamant 173
1030 Schaerbeek
0496 52 73 85

Pierre Schramme - FR

Julien Gaillard – FR/ENG

Rue du Monastère 12
1000 Bruxelles
0498 77 00 93
pschramme@bloom.be
0475 73 26 17
jgaillard@bloom-a.be
www.bloom-a.be

Christophe Lejong

Rue de la Cuve 22
1050 Ixelles
0475 93 55 73
chris@lcdl.be
www.lcdl.be

Gustave Petrus FR/NL/POL

Chaussée de Saint-Job 365
1180 Uccle
02 374 18 00
gus.petrus@skynet.be

Romain Verva

Rue Zandbeek 80
1180 Uccle
0472 41 10 87
info@archi-peb.be
www.archi-peb.be

Pavlina Petkova

Rue Edith Cavell 42
1180 Uccle
0487 52 37 17
pavlina.petkova@yahoo.com

CAP

Boris Pigeolet

Rue René Devillers 25
1150 Woluwe-Saint-Pierre
0474 34 50 34
bpigeolet@gmail.com
www.kiss-a.be

Anysia Surny - FR

Rue Melpomène 26
1080 Molenbeek-Saint-Jean
0479 63 81 92
anysia.surny@gmail.com

Atelier de la Verte Voie

Caroline Kints

Boulevard Martin 8
1340 Ottignies
0483 00 75 70
caroline.kints@gmail.com
www.lavertevoie.be

UBEX – FR/NL

Avenue Louise 523 2ème étage
1050 Bruxelles
02 318 16 32 / 0494 610 475
www.ubex.be

Marionex sprl

Jean-Patrick Marionex

Avenue Minerve 17 b119
1190 Forest
02 376 44 75
jpm@marionex.eu
www.marionex.eu

PRIMA architecture

Rue Garibaldi 73
1060 Saint-Gilles
0477 82 05 62
office@primaarchitecture.com

Extrait du règlement de déontologie

Le règlement de déontologie a été établi par le Conseil National de l'Ordre des Architectes (Arrêté Royal du 18 avril 1985 - Moniteur Belge du 8 mai 1985).

- **Article 15** : L'architecte travaillant seul, en association ou en société, assure sa responsabilité professionnelle, y compris sa responsabilité décennale.
- **Article 20** : Pour toute mission, la convention doit être rédigée par écrit, au plus tard lorsque la mission a été définie; cette convention doit préciser les obligations réciproques des parties. La Convention précise parmi les missions ci-après celles dont l'architecte est chargé :
 - ✓ Le collationnement des données nécessaires au projet
 - ✓ L'étude du programme
 - ✓ L'esquisse et l'avant-projet
 - ✓ Le dossier administratif
 - ✓ Le dossier de passation de commande : plans, documents écrits et rapport d'adjudication
 - ✓ Le dossier d'exécution et la mission de contrôle
 - ✓ L'assistance à la réception et la vérification des mémoires
- **Article 21** : En application de la loi du 20 février 1939, l'architecte ne peut accepter la mission d'élaborer un projet d'exécution sans être chargé simultanément du contrôle de l'exécution des travaux.

Renseignez-vous auprès de l'association de votre quartier



Bonnevie Molenbeek-Saint-Jean

Rue Bonnevie, 40 - 1080
02 410 76 31
info@bonnevie40.be
www.bonnevie40.be



CAFA Saint-Gilles

Rue du Fort, 25 - 1060
02 600 57 30
conseil_renovation@cpasstgilles.brussels
www.cafa.be



Fabrik Saint-Josse-ten-Node

Rue du Moulin, 85-89 - 1210
02 217 94 40
info@fabrikfabrik.be
www.fabrikfabrik.be



CRU Anderlecht

Chaussée de Mons, 211-213 - 1070
02 522 62 23
info@cru-csv.be
www.cru-csv.be



Convivence Bruxelles-Ville

Rue des Six Jetons, 56 - 1000
02 505 01 30
info@convivence.irisnet.be
www.convivence-samenleven.be



RenovaS Schaerbeek

Place Colignon, 41 - 1030
02 215 85 16
info@renovas.be
www.renovas.be



La Rue Molenbeek-Saint-Jean

Rue Ransfort, 61 - 1080
02 410 33 03
info@larueasbl.be
www.larueasbl.be



Habitat & Renovation Ixelles et Etterbeek

Rue du Trône, 101 - 1050
02 649 77 46 - 02 647 47 10
reno@habitatrenovation.be
www.habitatrenovation.be



Une Maison en Plus Forest

Boulevard de la II^{ème} Armée
britannique, 27 - 1190
02 349 82 40
reno@unemaisonenplus.be
www.unemaisonenplus.be